

Compte Rendu du Conseil Municipal du 28 Mai 2009

L'an deux mil neuf, le vingt-huit mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire du Touvet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Hilaire du Touvet, sous la présidence de Monsieur Pierre BOISSELIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation : 18 mai 2009

Étaient présents : Jean-Bernard ALLAN, Patrick BARTCZAK, Pierre BOISSELIER, Sandra BUISSON, Jean-Louis CHOQUET, Marie-Louise CHRISTOPHEL, Anne DOUADY, Bernard MARO, Alain MONNOT, Claude ROUSSET, Damien TOURLONNIAS.

Absent excusé : Catherine DUPONT,

Secrétaire de séance : Claude ROUSSET

A 20 h 30, le Maire déclare la séance ouverte.

I) Approbation du procès verbal du 23 avril 2009.

Le procès-verbal de la séance du 23 avril 2009 est adopté à l'unanimité et signé.

II) Affaires Financières

➤ Données analytiques Funiculaire/ Station et Eau / Assainissement

Suite aux débats budgétaires et aux questions posées par les membres de l'assemblée, le Maire remet au Conseil un tableau faisant état des dépenses et recettes, sur les trois dernières années, ventilé par services, pour les budgets des remontées mécaniques et de l'eau et de l'assainissement.

La lecture de ces tableaux fait ressortir notamment que :

- ✓ Le prix de l'eau est légèrement insuffisant pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'eau.
- ✓ L'exploitation de la station de ski est habituellement déficitaire (ce qui avait été déjà annoncé lors des débats préparatoires au budget).

Une version sur 10 ans plus représentative des tendances sera prochainement proposée.

➤ **Demande de subventions d'organismes et associations extérieurs à la commune**

Suite à la précédente séance, Monsieur le Maire représente la demande de subvention de la MFR Crolles du fait de la scolarisation d'un élève habitant la commune.

Monsieur MONNOT rappelle les débats du 11 décembre dernier au cours desquels il avait été opposé à la possibilité de subventionner les MFR, que les établissements publics fournissaient les mêmes possibilités de cursus.

Après vérification, il s'avère que pour les collégiens, cet argument est incorrect. En effet, sur les 10 dernières années, des textes législatifs ont supprimé des cursus publics laissant aux élèves désirant suivre ces filières la seule solution de l'établissement privé.

Monsieur MONNOT souhaiterait également que si la question du subventionnement des MFR était revue, il soit possible d'accorder rétroactivement des subventions pour les deux élèves évoqués en décembre.

Compte tenu du fait que nous ne connaissons pas à ce jour le cursus suivi par les élèves concernés par les demandes reçues et qu'au vue des débats, les avis semblent partagés, il est proposé de reporter la décision à la prochaine séance.

Le Conseil Municipal confirme le report de la question, à l'unanimité.

➤ **Avenant au Contrat de Développement Diversifié (CDD) (n°51/2009)**

Le Maire présente un avenant au CDD signé avec le Conseil Général, concernant notamment l'attribution à Saint Hilaire de 58 000 € supplémentaires pour la réalisation de la rénovation de la Gare Haute du Funiculaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer l'avenant 2009 du Contrat de Développement Diversifié.

➤ **Achat d'une licence IV (n°52/2009)**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du projet de restaurant au sein de la Gare Haute du Funiculaire, il aimerait que la commune acquière une licence IV.

Cette licence pourrait alors être mise à disposition de la Régie via une convention, afin qu'elle puisse à son tour la proposer au preneur du bail commercial que la Régie délivrera.

Il expose qu'une licence est disponible moyennant 5 500 € dont 1 000 € de frais d'agence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à :

- Signer tous les documents nécessaires à l'acquisition d'une licence IV pour un montant maximum de 5 500 € frais d'agence inclus, et payer les frais notariés correspondants,
- Signer la convention de mise à disposition de cette licence IV au bénéfice de la Régie des Remontées Mécaniques.

➤ **Décision modificative n°2 – Régie des Remontées Mécaniques (n°53/2009)**

Le Maire propose donc la DM suivante:

| Exploitation | Dépenses | Recettes |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|
| 6811 – Dotation aux amortissements | 400,00 € | |
| 6152 – Entretien biens immobiliers | -200,00 € | |
| 6231 – Annonces et insertions | -200,00 € | |
| Total | 0,00 € | 0,00 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider la proposition de DM n°2 du Budget Régie des Remontées Mécaniques 2009 ci-dessus présentée.

III) Travaux

➤ **Point sur les projets en cours**

✓ *Halle du marché et abri poubelles des Margains (n°54/2009)*

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été présenté aux élus les échantillons de bois, claustra et de zinc qui ont permis de définir les caractéristiques qui seront demandées au dossier de consultation des entreprises.

Celui-ci est en cours de finalisation. Nous faisons tout pour lancer l'appel d'offre au cours de la première semaine de juin.

Le début des travaux est prévu pour juillet 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à lancer les appels d'offres nécessaires à la réalisation des travaux et à attribuer les lots dans la limite de l'enveloppe prévue au Budget 2009.

Monsieur le Maire précise que les commerçants du marché sont prêts à s'installer sur la place de l'Office du Tourisme pendant les travaux. Une information par affichage, News Letter et articles dans le Plateau. Communication et de Dauphiné Libéré sera bien évidemment indispensable.

✓ *Gare haute du Funiculaire*

Le chantier suit son cours :

- La chape du RDC est coulée,
- Les menuiseries posées,
- Les problèmes liés à la hauteur du seuil de l'ascenseur, solutionnés,
- La toiture végétalisée, posée.

Une réunion a précédé le Conseil pour notamment évoquer le devenir de la salle du premier étage, à savoir s'il était plus souhaitable de voir s'y installer des artisans et notamment le projet proposé par l'association Saint Hil'Art, plutôt qu'une exposition.

Il semble que l'installation d'artisans pose plusieurs questions liées au bruit de la machinerie et la taille limitée des locaux pour ce projet. Il est peu probable que nous arrivions à un résultat satisfaisant pour les deux parties en acceptant ce projet. Peut-être vaudrait-il mieux tenter de trouver un autre lieu pour une bonne réalisation de celui-ci.

Il est à noter également que le service tourisme du Conseil Général est défavorable à ce type de projet. En effet, il semble que cela ne fonctionne plus, à moins que le nombre d'artisans soit suffisamment important pour créer une sorte de village dont la concentration attire le public.

Il semble qu'il soit plus adéquat de s'acheminer vers un pôle accès sur le tourisme et la mémoire du plateau avec notamment des informations sur le PNRC avec une borne interactive en 3D, la Réserve de Chartreuse, des mini-films touristiques et une exposition sur le thème des établissements qui ont créé le Funiculaire.

Une attention particulière au partenariat à mettre en œuvre avec l'Office du Tourisme (OT) serait bien entendu essentielle avec un projet de cet ordre. L'OT a déjà été informé de cette possibilité et a accueilli favorablement ce projet, d'autant que le passage à la grande intercommunalité (CCG) favorise ce genre de politique de travail en commun.

Par ailleurs, les travaux de réfection des ouvrages d'art supportant la voie du Funiculaire devraient être lancés d'ici peu.

✓ *Aménagement du camping*

Les travaux et la mise en route de l'électricité devraient être effectifs d'ici fin juillet 2009. Nous avons bon espoir de pouvoir ouvrir les HLL pour la Coupe Icare.

Les problèmes de plots soutenant les HLL ainsi que leurs orientations ont été revus et corrigés.

La gestion du camping sera sans doute confiée par voie de convention à la Régie des Remontées Mécaniques. À confirmer.

➤ **Signalétique commerçants et indépendants**

Monsieur le Maire rappelle la campagne de signalisation qui a été menée en 2008 avec comme axe principal la signalisation des services et bâtiments publics, des sites touristiques et des commerces de manières générales (et en particulier des commerces et services de première nécessité, boulangerie, superette, presse, pharmacie, médecins et infirmières).

Il expose que plusieurs demandes de commerçants et de loueurs de gîtes ont été reçues afin que leurs commerces soient signalés de manière personnalisée.

Monsieur le Maire propose qu'une commission se penche sur la question.

Mesdames et Messieurs ALLAN, BUISSON, CHRISTOPHEL, DOUADY, MARO sont chargés de ce dossier.

Ils se réuniront sur ce thème le Lundi 22 Juin 2009 à 9h00.

IV) Personnel

➤ Convention de mise à disposition de personnels entre la Mairie, la Régie des Remontées Mécaniques, la régie de l'Eau et de l'Assainissement

Monsieur le Maire expose qu'un toilettage des conventions actuelles est à effectuer:

Une réunion entre le Président de la Régie, le Maire et les techniciens concernés est planifiée au Lundi 22 Juin 2009 à 8h00 pour travailler à des propositions de conventions à présenter au Conseil.

➤ Paiement des indemnités au régisseur de recettes du CCAS et remboursement

Monsieur le Maire souhaitant revoir ce point avec Madame la Vice Présidente du CCAS, le point sera réinscrit à une séance ultérieure.

➤ Évolution de l'Arbre de Noël – avancement de la réflexion

La première réunion de travail a été fixée au Samedi 13 Juin 2009 à 9h30.

➤ Cotisations CAREL (Caisse de Retraite des Élus Locaux) rétroactives (n°55/2009)

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 21 mars 2008 (n°7/2008), par laquelle le Conseil Municipal a décidé de continuer de cotiser à CAREL pour les élus bénéficiant d'indemnités de fonctions.

Il est à noter que Monsieur MONNOT n'avait pas alors souhaité adhérer. Or, celui-ci souhaite le faire à présent. Il est à noter que la caisse lui offre la possibilité de cotiser de manière rétroactive sur les indemnités perçues depuis le début du présent mandat mais également au cours du mandat précédent.

Cette faculté offerte à Monsieur MONNOT implique qu'il règle de son côté les 8% de cotisation dues mais également la participation de la commune pour la même proportion, soit environ 3 000 € de cotisation rétroactives à régler pour chacune des parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre en charge la part communale des cotisations CAREL rétroactives (depuis janvier 2003) de Monsieur MONNOT.

V) Urbanisme

➤ Point sur les études en cours, les établissements et le PLU

Monsieur le Maire expose que Rocheplane :

- a enfin été en partie sécurisé par la pose de chaîne et de cadenas limitant l'accès au site,
- que les archives ont été déménagées,
- et les réseaux secs et humides coupés.

Il relate par ailleurs sa dernière entrevue du 15 Mai, avec le Conseil Général du Rhône au sujet du CMC.

Le propriétaire du bâtiment du CMC :

- a prévu du gardiennage pour ses bâtiments qui est d'ailleurs déjà en fonctionnement,
- envisage la vente des immeubles Bellevue et de terrains attenants, ainsi que d'autres en aval des Grandes Citées,
- envisage également la vente des bâtiments dits Maison des Médecins et Maison du Directeur à un prix non prohibitif qui devrait permettre à la commune (ou la CCG) de les acquérir le moment venu pour y maintenir Solid'Action notamment.

De plus, le premier rendez-vous de travail a eu lieu ce jour avec le cabinet AUM pour entamer la phase diagnostic du PLU.

De même, le cabinet Géolithe remettra son rapport d'étude d'ici fin juin.

Enfin, le Jeudi 9 Juillet à 12h00 un repas de travail sera organisé avec les différents partenaires liés aux études et PLU en cours, afin de permettre notamment aux élus qui le souhaitent de rencontrer les différents intervenants et d'échanger avec eux.

VI) Questions diverses

➤ SISCO

Cantine : le SISCO réfléchit à la modification des circuits d'approvisionnement de la cantine afin de favoriser les producteurs locaux.

Informatisation des écoles : Monsieur TOURLONNIAS souligne les aides très avantageuses proposées actuellement par l'État pour aider le financement de matériel informatique dans les écoles rurales. Madame CHRISTOPHEL expose que les instituteurs ont refusé que le SISCO se lance dans ce dispositif du fait qu'une partie du matériel proposé ne serait pas adapté à leurs méthodes de travail actuelles.

➤ **Communauté de Communes Grésivaudan (CCG)**

Transports : Il est présenté le nouveau dispositif de transport mis en place par l'AOTU, fonctionnant sous couvert de la CCG, qui permettra à tous les enfants de moins de 12 ans (quelque soit la distance séparant leur domicile de l'établissement où ils sont scolarisés), de disposer d'une carte de transport gratuite valable sur l'ensemble du réseau Grésivaudan que ce soit pour des déplacements scolaires ou extrascolaires.

Les dossiers sont à retirer auprès des écoles et du SISCO et à remettre à ceux-ci, impérativement avant le 8 juillet 2009.

Le Plateau.Communication ne sera désormais plus édité par la commune de Saint Hilaire mais par un imprimeur.

➤ **Tunnel de Saint Pancrasse**

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu un courrier du Vice-Président chargé des routes laissant présager des restrictions budgétaires et l'adoption d'une solution à minima.

La décision finale sera prise en Commission Permanente du Vendredi 26 Juin 2009.

➤ **Plan de Sauvegarde Communale (PSC)**

Monsieur ALLAN expose qu'avec l'aide de Farid BEGAG les communes du plateau ont décidé de s'associer pour réfléchir ensemble à leur PSC respectif. Une première réunion est prévue le mardi 16 juin 2009.

➤ **Manifestations sur Saint Hilaire courant Juin**

- Les Fous de la Jogle
- Championnat de Delta
- Raid Aventure OTIS
- Critérium du Dauphiné

***La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée
au Jeudi 25 Juin 2009 à 20h30.***

La séance est levée à 22h15.